

ROYAUME DU MAROC  
-----  
OFFICE MAROCAIN DE LA PROPRIÉTÉ (19)  
INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE  
-----



المملكة المغربية  
-----  
المكتب المغربي  
للملكية الصناعية والتجارية  
-----

## (12) FASCICULE DE BREVET

(11) N° de publication :  
**MA 30941 B1**

(51) Cl. internationale :  
**A01M 1/02; A01M 1/04**

(43) Date de publication :  
**01.12.2009**

---

(21) N° Dépôt :  
**30961**

(22) Date de Dépôt :  
**26.05.2008**

(71) Demandeur(s) :  
**EL BATOULI MOHAMMED, CIRCONSCRIPTION SANITAIRE FOUM JOMAA AZILAL (MA)**

(72) Inventeur(s) :  
**EL BATOULI MOHAMMED**

---

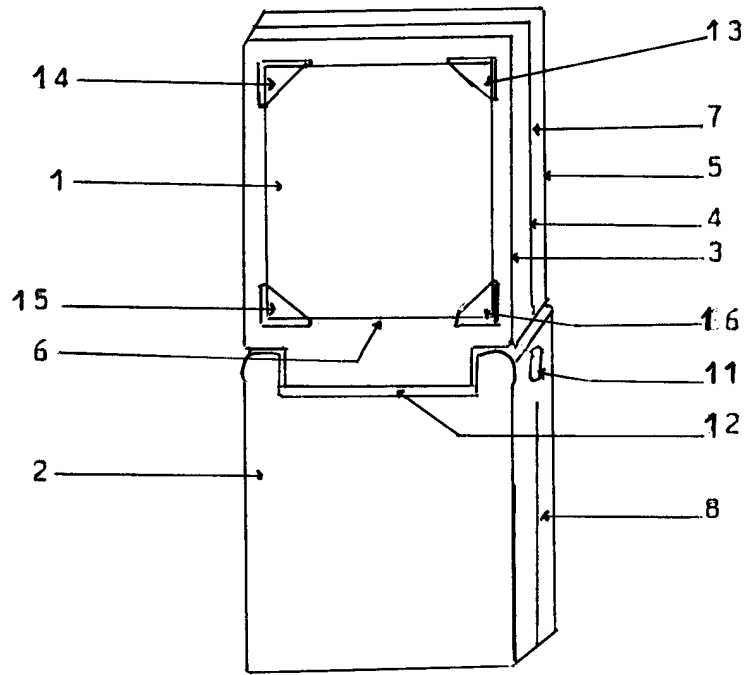
(54) Titre : **APPAREIL DE LUTTE CONTRE LES PHLEBOTOMES**

(57) Abrégé : L'APPAREIL DE LUTTE CONTRE LES PHLÉBOTOMES COMPORTE UN ÉCRAN(1) COMPRENANT UNE LAMPE À LED(6), DEUX RÉSISTANCES(9,10)ET UN COUPEUR AUTOMATIQUE(7), LE DIT ÉCRAN(1) EST RELIÉ À UN PIED (2)COMPORTANT UN GÉNÉRATEUR(8) ET UN INTERRUPTEUR(11), LE DIT ÉCRAN (1) SE FERME CONTRE LE PIED (2) PAR UNE ARTICULATION (12)

**ABREGÉ**

**TITRE : APPAREIL DE LUTTE CONTRE LES  
PHLEBOTOMES**

L'appareil de lutte contre les phlébotomes comporte un écran (1) comprenant une lampe à LED (6), deux résistances (9,10) et un coupeur automatique (7), le dit écran (1) est relié à un pied (2) comportant un générateur (8) et un interrupteur (11), le dit écran (1) se ferme contre le pied (2) par une articulation (12).



**FIG - 2**

## APPAREIL DE LUTTE CONTRE LES PHLEBOTOMES

La présente invention concerne un appareil de lutte contre les phlébotomes : moustiques volants par un piégeage adhésif.

Durant ces dernières décennies, les leishmanioses : maladies transmises à l'Homme par ces vecteurs, ont représenté un vrai problème de la santé.

Les moyens de lutte utilisés actuellement sont les aspersiones et les moustiquaires intra-domiciliaires, le plus souvent sous forme de compagnes, entamées par les pouvoirs publics.

On connaît des appareils antimoustiques de types adhésifs, toute fois ces appareils restent peu utilisés du faite qu'ils ne sont pas adaptés à ce genre de lutte.

En effet certains appareils utilisent des prises fixes pour leur alimentation électrique, d'autres utilisent des batteries fréquemment rechargeables ou ont une durée d'autonomie fonctionnelle très réduite.

Le but de l'invention est donc de trouver un moyen individuel de lutte antivectorielle plus adapté qui tient compte du problème environnemental, énergétique et de l'accessibilité économique.

Ce type d'appareil présent l'avantage d'être facilement portable, fonctionne sans fils, avec une durée d'autonomie très longue (plus de 550 heures).

Selon l'invention l'appareil comporte un écran comportant une petite lampe à LED et deux résistances, pour diminuer l'intensité lumineuse.

Le dit écran peut contenir un système de coupure automatique ce qui permet d'augmenter d'avantage la durée d'autonomie fonctionnelle de l'appareil.

Dans un mode de réalisation avantageuse l'écran est éclairé par une seule lampe à LED reliée à deux résistances montées en parallèles, dans ce cas l'appareil fonctionne à volonté durant toute une nuit pendant une période de plus de 50 nuits d'une manière autonome.

Dans un autre mode de réalisation les deux résistances sont reliées à un système de coupure automatique réduisant la période de piégeage à une ou deux heurs par nuit dans ce cas l'appareil fonctionne pendant une période de plus de 8 mois d'une manière autonome.

Dans les deux modes de réalisations précédentes le produit adhésif est soit étalé directement sur le dit écran, soit sur des papiers de même taille que l'écran, remplaçables en cas de saturation.

Avantageusement pour éviter de remplacer fréquemment les papiers adhésifs, un ruban adhésif en plastique fine qu'il faut faire glisser sur l'écran en cas de saturation de la même manière qu'un film de l'appareil photo peut être intégré dans l'appareil.

D'autres avantages de l'invention apparaîtront à la description suivante, Il sera fait référence aux dessins en annexe parmi les quelles :

La figure 1 est une vue en perspective des différents constituants d'un appareil conforme à l'invention.

La figure 2 est une vue en perspective illustrant l'appareil assemblé de la figure 1.

La figure 3 est une vue partielle illustrant les différentes positions de l'appareil dans une chambre.

En référence aux figures 1 et 2 un appareil de lutte contre les phlébotomes conforme à l'invention comporte un écran 1 faite de trois plaques 3, 4 et 5 en plastique dure, de forme rectangulaire, la plaque 3 en plastique translucide comportant sur sa face externe quatre crochets (13, 14, 15 et 16) pour la fixation des papiers adhésifs cette plaque constitue la surface principale de piégeage, la plaque 4 opaque de couleur caractéristique comporte la lampe 6 les deux résistances 9 et 10 ainsi que le coupeur automatique 7, la plaque 5 opaque constitue le couvercle arrière.

L'assemblage de l'écran qui vient d'être cité se fait de la manière suivante :

Les plaques 3 et 5 sont tout d'abord plaquées de part et d'autre de la plaque 4 qui sont ensuite serrées par quatre vices (17, 18, 19 et 20) comme illustré dans la figure 1.

Le dit écran est fixé à un pied 2 qui comporte un générateur 8 à deux piles de 1,5 volts par une articulation 12 qui confère à l'appareil une polyvalence avantageuse lors de son fonctionnement (orientation du faisceau lumineux pendant le sommeil), ainsi lors du déplacement de l'appareil. La surface externe du dit pied 2 peut servir à un champ de piégeage secondaire en cas de besoin.

Le dit pied 2 porte sur son couvercle (21) un trou (22) qui permet l'accrochage de l'appareil au mur comme illustré dans la figure 3.

Cet appareil sera donc un bon moyen individuel qui peut seconder efficacement les deux méthodes de lutte précitées pour prévenir ces maladies et protéger surtout nos enfants si fragiles contre ces ennemies infiniment petites.

## REVENDEICATIONS

1. Appareil de lutte contre les phlébotomes comportant un produit adhésif ,caractérisé en ce qui comporte un écran(1),éclairé par une source de lumière(6) alimenté par une source d'énergie(8),muni d'un système de coupure automatique(7).

2. Appareil de lutte contre les phlébotomes selon la revendication 1, caractérisé en ce que le dit écran est éclairé par une seule lampe à LED (6).

3. Appareil de lutte contre les phlébotomes selon la revendication 2, caractérisé en ce que la dite lampe à LED (6) est reliée à deux résistances (9,10) et un coupeur automatique (7).

4. Appareil de lutte contre les phlébotomes selon la revendication 1 ; caractérisé en ce que le dit écran (1) se ferme contre le pied (2) par une articulation (12) rendant l'appareil en une seule pièce.

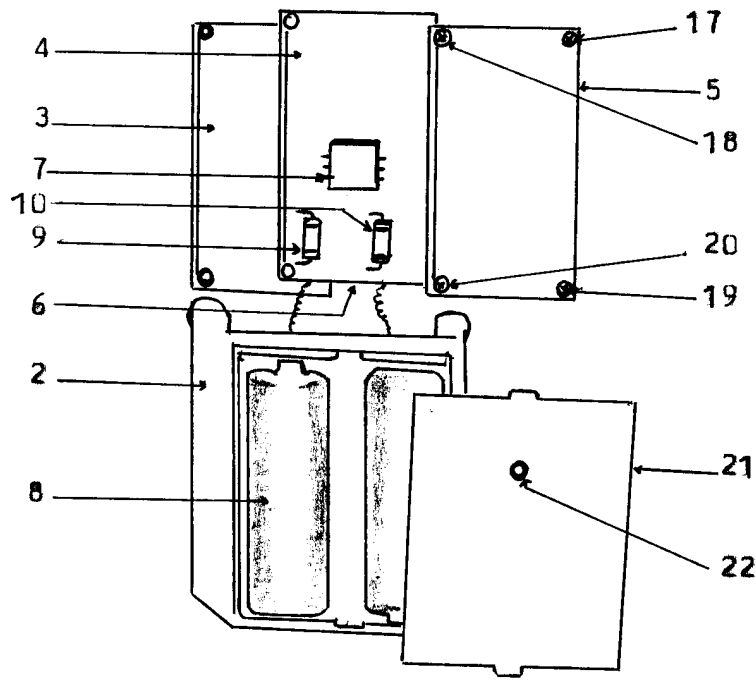


FIG - 1

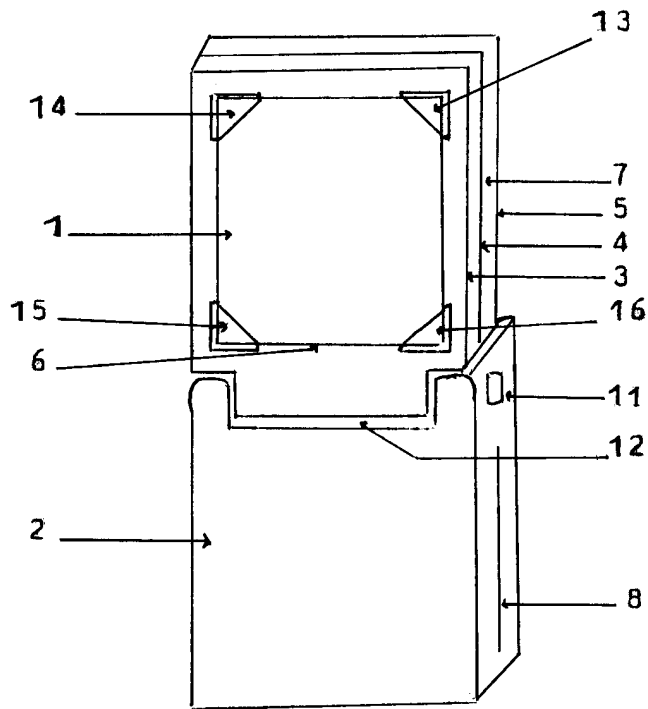


FIG - 2

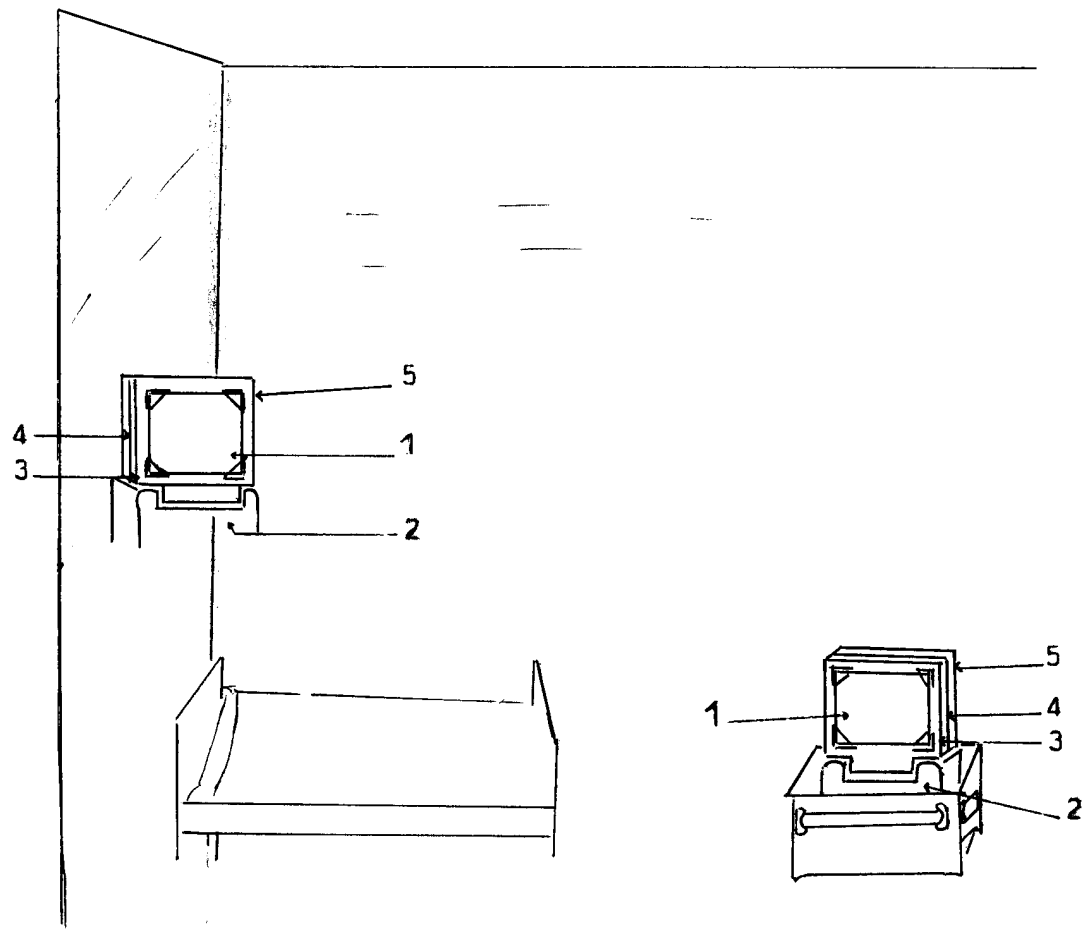


FIG - 3